

## **Le Vrai Scandale des gaz de schiste**

Marine Jobert, François Veillerette

Les Liens qui libèrent, 2011, 240 p.

Aucun des deux auteurs ne se réclame d'une étiquette de chercheur : Marine Jobert est journaliste ; François Veillerette a été président, puis vice-président de Greenpeace France entre 2003 et 2009 et il est actuellement président du Mouvement pour les droits et le respect des générations futures (MDRGF), il est connu pour son combat concernant les pesticides agricoles et auteur de deux ouvrages sur la question (*Pesticides : le piège se referme*, Mens, Terre vivante, 2002, et, avec le journaliste Fabrice Nicolino, *Pesticides : révélations sur un scandale français*, Paris, Fayard, 2007). Le lecteur ne doit donc pas s'attendre à un ouvrage respectant les canons de l'édition scientifique. D'ailleurs, son titre ne laisse aucun doute à ce sujet. Nous avons clairement affaire à du journalisme d'investigation et, qui plus est, à un ouvrage qui proclame son parti pris d'opposition aux formes actuelles d'exploitation des gaz de schiste.

Pendant, il est fondé sur un réel travail documentaire et de suivi de l'actualité ; il présente donc un dossier qui permet au lecteur de s'informer de façon argumentée sur la question. Et cela, de trois façons : en lui fournissant les explications indispensables pour y voir clair, tant sur la technique d'extraction qui fait problème (la fracturation hydraulique) que sur les ressources (notamment en eau) qu'elle mobilise et sur la toxicité des produits utilisés (et ces explications sont bien utiles et instructives) ; en restituant les péripéties qui ont conduit aux revirements dans les décisions de l'État et aux brusques changements dans les postures politiques entre mars 2010 et juin 2011 ; enfin, de façon plus approfondie, en présentant, via un historique qui passe, comme il se doit, par les États-Unis, les principaux acteurs économiques impliqués et les liens entre eux et les milieux politiques.

Ces diverses présentations sont d'autant plus parlantes qu'elles sont succinctes. C'est du travail fait au scalpel. Le style des auteurs a beau être nettement coloré par leur engagement, elles sonnent juste ; elles n'en prennent même que plus de relief. Sachant à quoi s'en tenir quant à la thèse défendue, le lecteur peut garder son quant à soi, il n'en est pas moins confronté à un tableau critique qui, aussi sommaire, voire caricatural, puisse-t-il (à tort) paraître, devrait retenir son attention. Et cela, en particulier en ce qui concerne la France et les péripéties récentes de la question, tant il exprime un regard nouveau sur le fonctionnement de l'État à propos du rôle central, pour ne pas dire discrétionnaire, qu'y jouent les grands corps

d'ingénieurs d'État et de la façon de conduire l'expertise et la décision publique qui en découle.

Il faut dire que la relation qui nous est faite de la manière dont a été prise, le 1<sup>er</sup> mars 2010, la décision d'accorder les trois permis d'exploration qui vont mettre le feu aux poudres apparaît a posteriori comme datant d'une autre époque. Mais il faut rendre cette justice aux décideurs qu'ils ont agi selon la loi et selon leurs règles professionnelles, dans le cadre de leurs prérogatives et dans le pur et simple prolongement du passé. La fracturation hydraulique pour l'exploitation des gaz de schiste n'est-elle pas dans leur paysage de spécialistes depuis 2005, date où elle a commencé d'être pratiquée aux États-Unis ? Il y a même eu là-bas un antécédent dans les années 1980. Et puis, la fracturation n'est-elle pas une technique déjà couramment utilisée depuis 1947 tout simplement pour l'extraction du pétrole ? Enfin, n'ont-ils pas déjà accordé eux-mêmes des permis d'exploration concernant les « hydrocarbures non conventionnels » en France ? (Il s'agit pour l'essentiel de gaz de charbon, mais un permis porte néanmoins sur les « gaz coincés ».)

Or, ce qui va se produire est totalement inattendu. Et brutal. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les auteurs parlent d'une *Blitzkrieg* à propos des événements qui séparent cette prise de décision du vote, qui la contredit, de la loi du 30 juin 2011 interdisant la fracturation hydraulique. D'autant plus que, durant toute l'année 2010, rien de très marquant ne se passe en dépit du fait que l'attribution des permis a été l'objet de l'information habituelle en la matière, voire d'actions de marketing ! On est encore dans la routine ! Mais voici que tout va basculer : il va suffire d'un semestre de manifestations et de prises de position politiques pour que ce qui était considéré comme allant de soi devienne une épreuve pour l'appareil administratif et les responsables politiques, obligeant ces derniers à un recul spectaculaire. Recul très calculé sans doute, mais néanmoins très significatif : c'est toute une conception du rôle que la société civile concède à l'État pour décider de ses rapports aux grands aménagements techniques qui est soudain remise en cause. Le fait n'est pas nouveau, mais ce qu'illustre cet épisode, c'est la persistance d'un décalage considérable entre une certaine représentation des prérogatives des pouvoirs publics et la sensibilité de la société civile. C'est parce qu'elle montre que cette représentation ne va plus de soi et peut être battue en brèche, et parce qu'elle invite à s'interroger sur la conception régalienne de l'État sur laquelle elle repose, que la question de l'exploitation des gaz de schiste présente un intérêt exemplaire.

Cette interrogation s'impose d'autant plus que la question posée n'est pas si simple. La narration que nous font M. Jobert et F. Veillerette des oppositions qui s'élèvent montre qu'elles procèdent au départ de réactions locales. Les auteurs ne font que de rapides allusions

aux contenus des débats qui lancent, puis alimentent le mouvement. Le reproche peut leur être fait de ne nous donner à ce propos ni témoignages oraux directs, ni analyses de comptes rendus écrits. Mais ils en disent assez pour que le lecteur imagine le tableau, qui se répand de réunion en réunion, de ce en quoi consiste techniquement l'extraction des gaz de schiste et de ses conséquences sur le cadre de vie des populations concernées. Il est facile d'imaginer qu'il est complètement à charge. Les lecteurs qui ont vu le film documentaire *Gasland*, de Josh Fox – qui a été abondamment utilisé et même manipulé à l'occasion de ces réunions – comprendront immédiatement de quoi il retourne. Ceux qui ne l'ont pas vu seront édifiés par l'exposé que font les auteurs des conséquences environnementales et sanitaires de cette technique. La lecture de ce chapitre est dévastatrice. Il n'est dès lors pas difficile de comprendre que les populations se soient mobilisées.

La question qui reste en suspens à la lecture de ces pages est celle des motivations des oppositions. Toutes les conditions étaient manifestement réunies pour déclencher un énorme réflexe NIMBY (*Not in my back yard*, « pas dans ma cour »), en raison à la fois des risques sanitaires liés à la pollution de l'eau et des atteintes au cadre de vie que la technique implique. Et le relais pris par les élus de tous bords et de tous niveaux ne pouvait que l'amplifier, étant donné que tout se passait dans un contexte électoral (au niveau cantonal). Mais quelle part occupaient dans ce soulèvement quasiment spontané les préoccupations environnementales globales, telles que celle du risque de rareté de la ressource en eau de qualité ou celle du changement climatique ? Les auteurs conviennent qu'ils ne sauraient le dire. Mais ils profitent de l'occasion pour faire le pont avec la question générale des choix énergétiques et du changement climatique. Là, il est vraisemblable qu'ils tirent la couverture à eux, car il est permis de douter que ces rapprochements aient joué un rôle majeur dans les mobilisations. L'intérêt de ce choix pour le lecteur est qu'il est invité à prendre connaissance des avantages prêtés aux gaz de schiste dans ces débats et à les voir mis en discussion. Pour être réfutés, bien sûr. Mais les arguments sont là et chacun peut en faire son affaire pour se forger son opinion.

Cela dit, il est tout à fait légitime que ces rapprochements soient faits et que soit ainsi mise au cœur du débat sur les gaz de schiste la question centrale qu'il pose. Cette question a deux volets. Elle porte, bien sûr, d'abord sur les besoins en énergie que suscite le mode de développement actuel (les auteurs parlent à ce propos d'une véritable « addiction »). Mais elle a aussi une composante géoéconomique et géopolitique majeure, que les auteurs nous donnent à découvrir en faisant un tableau mondial, pays par pays, des réserves disponibles. Et là, les choses sont claires : les perspectives de l'exploitation de ces gaz rebattent complètement les

cartes ! Il est évident que la question des gaz de schiste est totalement liée à la façon d'aborder celle de l'énergie. Il est difficile d'imaginer que les États renoncent à ce qui s'avère pour beaucoup comme un pactole inattendu et une source d'autonomie énergétique fort bienvenue ! Les coups sont d'ailleurs déjà partis. Dès lors, l'éclairage centré sur les intérêts – et donc les forces – économiques en jeu et sur leurs articulations avec le politique, qui traverse l'ouvrage, prend tout son sens. Il porte certes sur le passé, mais il ne laisse guère de doutes sur l'avenir. Il reste qu'il est très lié au contexte américain et que chaque pays devra se frayer sa propre voie. La façon dont les choses sont parties en France laisse augurer d'une longue période de tension. Le dossier est ouvert. Il offre une opportunité d'alimenter sur des bases nouvelles le débat sur les choix énergétiques du pays. Cet ouvrage est une bonne introduction à la question, car il en balaie tout le spectre. Le fait que son style, alerte, en fasse une lecture fort agréable n'en est que plus appréciable.

**Marcel Jollivet**

*(CNRS, UMR Ladyss, France)*

[marcel.jollivet@u-paris10.fr](mailto:marcel.jollivet@u-paris10.fr)

E-publication NSS-Dialogues